



Créateur de micromodules numériques

DECLARATION REGLEMENT REACH

La société YOKIS, fabricant de micromodules vendus sous la marque commercial YOKIS, déclare que l'ensemble des produits référencés de sa gamme ainsi que leurs emballages ne contiennent pas de matières de la liste candidate (état le 28.10.2008) conformément à l'article 59(1) du règlement (CE) n° 1907/2006 « REACH » avec une part de poids > 0,1%.

Les composants de nos produits et emballages soumis au règlement REACH ont été préenregistrés.

Contact REACH pour YOKIS : Stéphane Dubreuil

le 23 / 01 / 2015 par : Philippe MALLARD
Président

DOC N° 1412-5454806-A